

N°	2	1	3
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix Le lundi 18 octobre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Projet de budget primitif 2011 : débat d'orientation	Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, PECQUERY, SENECAL, VANSEVENANT.  Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. DAVERGNE, JACOB (pouvoir à M. PECQUERY), JUMEL, MAQUET, MAUGEZ.
DATE DE LA CONVOCATION :	<b><u>- Projet de budget primitif 2011 : débat d'orientation</u></b> M. PECQUERY fait la lecture des principales actions à engager par l'Institution pour l'année 2011, par ordre décroissant d'importance pour l'EPTB :
9 septembre 2010	- le recrutement d'un ingénieur "restauration de la continuité écologique" (RCE) avec les frais que cela comportera (achats véhicule, ordinateur, bureau, frais de déplacement, fournitures,...). Coût pour l'EPTB Bresle : 16 000€ pour 2011.
NOMBRE DE DELEGUES :	- étude de fonctionnement sur la définition des zones humides - mission en provenance de la CLE du SAGE Bresle (estimation du coût évaluée à 50 000€, étude subventionnée à 70% par l'Agence de l'eau et financements possibles des Régions donc coût pour l'EPTB Bresle : 15 000€ pour 2011),
En exercice	15 - répercussion du coût des travaux pour les nouveaux locaux de l'EPTB Bresle sur Aumale ; évaluation faite à 60 000€ répartie sur 5 ans soit 12 000€ pour 2011,
Présents	8 - étude de fonctionnement sur la gouvernance de l'eau sur le bassin versant de la Bresle (estimation du coût évaluée à 30 000€, étude subventionnée à 70% par l'Agence de l'eau donc coût pour l'EPTB Bresle : 9 000€ pour 2011 mais peut être sous évaluée),
Votants	9 - achat serveur informatique et standard téléphonique pour les nouveaux locaux : 9 000€, - achat SCAN 1/25000 IGN réactualisé (et BD Ortho) : 4 000€ (+2 000€), - communication : prévision d'un bulletin de la Bresle, d'une plaquette sur les zones humides pour accompagner l'étude, d'une réédition du guide pêche : prévision des dépenses sur ce poste de l'ordre de 24 000€ dont 8 000€ pour le guide pêche en vallée de la Bresle 2011.
	M. MACKELBERG précise qu'à la lecture des devis récemment reçus pour l'édition d'un nouveau guide pêche, le prix pourrait avoisiner les 6 000€ et non 8 000€.
	M. BILLARD indique que le coût pour la réalisation de l'étude sur la

gouvernance (30 000€ initialement estimés par l'Agence de l'eau) pourrait être sous-évalué au vu du coût d'une étude similaire sur le bassin de l'Yères qui avoisine les 90 000€. Bien que cet exemple d'étude soit plus complet, il convient de garder en tête que le coût global pourra être revu notamment en fonction des offres que l'on recevra dans le cadre du marché. Sur cette étude, seule l'Agence a été sollicitée et pourrait apporter une aide à hauteur de 70% du coût total. M. BILLARD suggère que des contacts soient pris auprès des Régions pour savoir si elles seraient en mesure de participer chacune à hauteur de 10% ce qui permettrait un déplafonnement des aides publiques à 90%, hors Institution, et ce afin de préserver au maximum les finances de l'EPTB Bresle qui contextuellement peuvent être impactées par les réformes en cours.

Il rappelle qu'en l'état et sur la base des hypothèses de recettes et dépenses sur 2010 et 2011 qui ont permis de faire ce projet de BP 2011, les financements statutaires des 3 départements, s'ils restent sur la base de ceux de 2010, pourraient être légèrement insuffisants à l'équilibre des budgets. Dès lors il conviendrait de dresser des priorités dans les actions à engager.

M. SÉNÉCAL note que le contexte est très incertain pour les Départements et indique qu'il serait favorable à ce que les contributions départementales pour 2011 restent conformes à ce qu'elles étaient pour 2010. Dès lors et sur la base des mêmes dotations départementales, l'EPTB devra effectivement prioriser ses actions.

M. PECQUERY indique qu'en raison des élections de mars prochain, il serait bon que le BP 2011 soit voté courant février 2011 (1<sup>ère</sup> quinzaine).

*Les membres du Conseil expriment leur accord avec un vote du BP le plus tôt possible pour permettre à l'EPTB Bresle de continuer à fonctionner. A noter que l'année 2011 sera aussi l'année du changement de présidence.*

*A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'administration s'accorde sur :*

- les principales orientations d'actions de l'Institution pour 2011 présentées à ce Conseil et notamment le fait qu'il convient de solliciter au maximum tous les financeurs potentiels pour les projets portés,*
- le fait qu'il serait bon que les dotations des départements membres soient, pour 2011, conformes à celles de 2010,*
- les besoins de prioriser les actions de l'EPTB Bresle eu égard aux participations qui seront octroyées et aux reports qui seront calculés en fin d'année.*

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Jacques PECQUERY**